

Au cours de la période de 1888 à 1891, la Société a tenu trois assemblées générales annuelles, savoir : la XII^e le 3 avril 1890, la XIII^e le 2 juin 1891 et la XIV^e le 25 mars 1892. Dans chacune de ces assemblées, on a lu un rapport sur les travaux et la gestion de la Société, pendant l'année précédente.

Ces rapports ont été publiés dans le bulletin de la Société, en même temps que les rapports sur l'inventaire des magasins et l'état de la caisse.

Le compte des dépenses porte :

En 1888.	Fr. 5,904 61
» 1889.	» 2,492 40
» 1890.	» 3,681 90

Au 1^{er} janvier 1891, le Comité central avait en caisse fr. 116,292 15.

Outre cet avoir en numéraire, la Société possède des immeubles à Belgrade et à Nisch, plus un matériel de santé et un matériel de colonne, qui se compose de 54 voitures et 1,000 brancards.

SIAM

PRODROMES DE LA CROIX-ROUGE

Nous avons reçu de Bangkok, d'une source privée mais parfaitement sûre, les informations ci-après qui sont de nature à intéresser nos lecteurs.

L'accession du gouvernement siamois à la Convention de Genève et la formation d'une société siamoise de la Croix-Rouge sont imminentes. Elles seraient même déjà des faits accomplis, sans les graves événements qui se sont produits récemment dans l'Indo-Chine et qui ont empêché momentanément d'y donner suite. La guerre n'ayant pas été formellement déclarée, le retard survenu n'a heureusement pas eu de fâcheuses conséquences, et la Croix-Rouge siamoise a provisoirement agi et travaillé avant d'être régulièrement constituée, contrairement à ce qui se voit trop souvent ailleurs où des statuts, des prospectus et de belles promesses

sur le papier devançant souvent la période d'activité des œuvres philanthropiques, lesquelles se bornent même parfois à ces préliminaires.

L'initiative a été prise, bien avant les complications politiques survenues avec la France, par une femme très intelligente et s'intéressant à quantité d'œuvres utiles, Chow Phya Baskharawongse, femme du ministre de l'instruction publique, qui a trouvé beaucoup d'appui autour d'elle, car le peuple siamois est très bon, très humain, nullement barbare, imbu d'idées remarquablement tolérantes, et ne demandant, pour se rendre entièrement à ce qu'il y a de mieux dans la civilisation européenne qu'un peu de justice et de bienveillance de la part des Européens eux-mêmes. Ce n'est certes pas nous qui les lui refuserons.

Au 30 juin dernier, les dons volontaires en argent, faits par les princesses et dames siamoises, atteignaient le chiffre de 413,314 ticaux, ce qui, au cours actuel du change, exceptionnellement bas, équivaut à près de 800,000 francs. En temps normal cela ferait plus de 900,000 francs, près d'un million.

Dès que les hostilités ont commencé sur le Mékong, des remèdes et des instruments de chirurgie ont été envoyés aux troupes siamoises. La dépense de ce chef, du 21 mai au 28 juin, a été de 19,817 ticaux. Depuis lors, des troupes ont été rassemblées à Bangkok, et l'affaire du 13 juillet, où deux vaisseaux français ont forcé l'entrée du Ménam, a causé des pertes sérieuses. Outre une trentaine de tués, il y a eu environ cinquante blessés. De plus, une quantité considérable de soldats campés dans la boue, sous des pluies torrentielles, ont été atteints de la fièvre ou de la dysenterie.

Aussitôt un comité spécial s'est constitué, et les généreuses donatrices ont compris d'elles-mêmes la nécessité d'avoir recours au sexe fort. Des commissaires ont été envoyés sur place, porteurs de médicaments, d'appareils de pansement, etc. Le nombre des soldats et des marins ainsi assistés s'élevait, au 21 juillet, d'après le rapport des commissaires, à 803.

Lorsque les malades et les blessés sont arrivés à Bangkok, on s'est occupé de leur procurer des lits, coussins, moustiquaires, ainsi que des infirmiers et des infirmières. L'hôpital civil ordinaire se trouvant trop petit, on a établi à la hâte deux hôpitaux provisoires dans des temples bouddhistes, l'un pour les marins, l'autre

pour les soldats. Les deux ensemble ont place pour 400 hommes. Enfin, comme remède préventif, et en prévision des pluies qui devaient encore durer plusieurs mois, on a distribué des couvertures aux 6940 militaires valides en service actif. Des mesures ont été prises pour pourvoir à la subsistance de ceux qui, par suite de blessures ou d'amputations, sont incapables de travailler. Depuis l'installation des hôpitaux, des dons en nature (thé, riz, lampes, huile, etc.) ont afflué.

On voit, par ce qui précède, que la Croix-Rouge trouvera au Siam un terrain bien préparé, où nous sommes désireux de pouvoir saluer bientôt son installation officielle et définitive.

SUISSE

LA SOCIÉTÉ SUISSE EN 1892

La Société centrale suisse de la Croix-Rouge vient d'accomplir la dixième année de son existence. Pendant cette période, non seulement elle a vu son champ d'action s'agrandir et ses forces se développer, mais encore, prenant modèle sur les autres sociétés, et mettant à profit ses propres expériences, elle a fait subir dernièrement à son organisation intérieure des transformations opportunes.

Cette marche progressive a abouti à une assemblée de délégués qui se sont réunis le 12 juillet 1893 à Olten, localité qui, située au centre de la Suisse, était en même temps le berceau de l'association première. Presque toutes les sections cantonales y furent représentées.

Parmi les tractandas à l'ordre du jour, les quatre plus importants étaient: la rédaction définitive des statuts, jusqu'alors constamment modifiés; la fixation des rapports entre la Croix-Rouge et la ligue suisse des Samaritains; l'élaboration d'un programme sur la division du travail qui incombe à la Direction centrale; enfin l'élection d'une nouvelle Direction.